gnité qui convient à un grand peuple. Les Louisianais n'oublieront jamais cette époque glorieuse de leur histoire. Les acclamations de la multitude, et la gaîté et l'harmonie qui ont présidé aux cérémonies, en ont dû plus à l'imagination des spectateurs que tout ce que nous pourrions écrire ici.

La présence du général Jackson n'a fait qu'ajouter à la pompe et à la joie de cette journée. Il a assisté au *Te Deum* chanté annuellement à la même vieille église depuis 1815; il est allé saluer nos braves légionnaires et a distribué sans façon des poignées de main à la foule qui se pressait pour avoir l'honneur de presser cette vaillante main. Les femmes aussi,—et peut il y avoir une fête complète sans les femmes,—se pressaient sur leurs balcons, dans cette demi-toilette du matin, cet admirable négligé qui leur sied si bien, pour voir passer le vieux général.

On dit que Jackson ira poser lui-même la première pierre de la colonne qui doit être bâtie sur le champ de bataille. Que la main de l'illustre vieillard pose cette pierre avec joie, car ce trophée, que l'on édifie à la gloire militaire de son pays, va aussi perpétuer le souvenir de la sienne.

C. D. D.

# LE PATRIOTE CANADIEN.

BURLINGTON, VT.

MERCREDI SOIR, 5 FÉVRIER 1840.

## INSURRECTION.

Les injustices, les abus et l'oppression, voilà ce qui a produit les insurrections passées; voilà ce qui menera aux insurrections futures.

Les révolutions portent toujours l'empreinte terrible de l'aveuglement humain; entêtement insensé, droits usurpés; mais, d'un autre côté, colère noble et héroïque. Ce qui se passe dans ces crises douloureuses est toujours grand. Le malheur social qui tourmentait n'est que le pénible enfantement d'une ère qui surgit plus belle et plus glorieuse. Ainsi, il sera toujours grand de voir des nations se révolter contre le despotisme. De telles révolutions supposent des peuples assez éclairés pour sentir que la soumission aux lois n'est qu'un devoir sécondaire, subordonné aux droits imprescriptibles de la nature, qui n'a dû former des sociétés que pour le besoin et le bonheur de tous les hommes qui les composent. L'énergie générale des citoyens doit lutter contre un gouvernement oppresseur. Quand les peuples ont l'espoir d'un tems meilleur, quand leurs vœux s'élancent vers l'avenir, pourraient-ils ne pas haïr le présent! c'est impossible! Il faut qu'elle déborde cette lave brûlante qui bout au cœur de tout homme qui connait sa dignité et son devoir. Gloire, gloire immortelle aux libérateurs des peuples!

Si, le gouvernement anglais s'occupe sans relâche, non du bien du Canada, mais de la maniere de l'assujettir, le peuple, de son côté, sent ses besoins, voit ses droits blessés, et connait sa force et ses ressources qui ne peuvent qu'augmenter chaque jour. Tant que les peuples n'éprouvent les injustices que par le canal des dépositaires subalternes de l'autorité souveraine, ils se contentent de murmurer, ils espèrent toujours; mais lorsque les souverains viennent eux-mêmes les commencer par leurs propres décisions, les nations perdent la confiance... l'illusion cesse.

Canadiens, l'avenir avec tous les germes du beau et du bien qui sont en lui, avec toutes les nobles créations que lui garantit le libre développement de la liberté, s'avance avec gravité, et vous crie: Tremblez de laisser échapper la première occasion qui se présentera pour vous délivrer de vos tyrans! Oui, vous remplirez les devoirs que vous dictent l'honneur et la vertu; vous mettrez un frein aux maux qui s'appesantissent sur votre malheureuse patrie. L'orage gronde de toutes parts auctur de l'autorité britannique au Canada. Ici, on entend ces cris contre ce gouvernement inique: "Nous avons été abreuvés d'injures et d'affronts, il nous faut venger nos droits et notre honneur." Au Canada la population n'est point satisfaite et désire, avec ardeur, que l'administration cruelle et odieuse disparaisse. Les Canadiens sont prêts à employer le levier que le pacte social et la nature ont confié à leurs mains pour obtenir toutes les libertés publiques. Il vient un tems ou le devoir, la justice et l'honneur se vengent à leur tour des traîtres et des tyrans! Si le champ du devoir est environné de dangers, il y a au-delà un honneur durable.... que tous les Canadiens se pénètrent profondément de cette maxime de Solon, qui déclarait traître tout citoyen assez égoïste, assez lâche, pour pouvoir rester neutre dans les crises politiques.

A tout prix les Canadiens doivent sortir de l'état humiliant et dégradant où ils se trouvent. Rendre heureux notre pays bien aimé, tel doit être nos vœux, Canadiens. Les citoyens ne peuvent être divisés en présence de cette alternative, de porter toujours le joug comme des brutes, ou d'obtenir une justice immédiate, que bientôt sans doute, leur offrira une guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

Le tems de notre délivrance arrive. Sachons tirer bon parti des évènemens. La fin d'une servitude outrageante, voilà ce que nous voulons, voilà ce que nous saurons obtenir.

L'heure fatale sonnera enfin pour les oppresseurs: les tyrans recevront leur châtiment. Si la nation américaine te tend une main propice, peuple Canadien, oublie les torts qu'a eus envers toi son gouvernement, leve-toi, frappe, venge tes frères égorgés, et tes ennemis disparaîtront comme la poussière devant l'ouragan.

## RUMEURS IMPORTANTES!

Plusieurs rumeurs de la plus haute importance, dit le "Georgtown Advocate," de jeudi, circulaient hier soir à Washington, dont nous ne garantissons pas l'exactitude. Il est dit premièrement, que M. Fox, ministre anglais, a notifié au Président qu'il a reçu des instructions de son gouvernement, qu'au cas qu'aucune mesure OFFENSIVE ou DÉFENSIVE, est adoptée par les États-Unis au sujet de la Frontière, de demander son passeport pour s'en retourner en Angleterre. Si c'est vrai, et que ce soit exécuté, ce sera une véritable "déclaration de guerre faite aux États-Unis."

## BRUITS DE GUERRE; PLAN STRATÉGIQUE.

Les bruits d'une guerre inévitable entre les États-Unis et l'Angleterre retentissent de toutes parts; sans nous charger de les répandre avant qu'ils soient officiellement confirmés, nous nous contenterons d'observer que cette circulation générale de l'opinion publique, fondée sur les probabilités les plus fortes, nous portent à espérer qu'enfin des jours plus heureux pour le Canada sont à la veille de poindre. Tous les efforts, toutes les pensées des Canadiens doivent se diriger vers ce but unique, leur Indépendance du pouvoir tyrannique d'une métropole marâtre.

Nous engageons les habitans du Canada à se ressouvenir des fautes du passé, lorsque, deux fois, ils repoussèrent les Américains qui leur offraient, avec la liberté, un gouvernement juste, la prospérité et le bonheur. Si la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis commence, comme nous sommes très portés à le croire, il est du devoir des Canadiens de s'unir tous dans un sentiment commun, de se rallier sous l'étendard de la liberté, de ne voir dans les Américains que des frères et des libérateurs, et le Canada est sauvé!

Comme militaire, nous nous permettrons de faire mention du plan stratégique qui suit, que nous croyons bon et praticable. Les Américains pour réussir activement dans leurs vues, devraient agir avec quatre corps armés, sur quatre points.

Au territoire du Maine grand dépôt et forte armée; de là,

1o. Première armée marcher sur la péninsule Acadienne pour s'emparer et se rendre maîtresse de la communication entre Québec et la mer.

2o. Deuxième armée marcher sur Québec, s'incorporant les patriotes de la côte du sud; faire traverser au comté de Saguenay un détachement d'américains, des armes et des munitions pour organiser les patriotes de la côte du nord, qui marcheraient aussi sur Québec; s'emparer et fortifier quelques îles sur le St. Laurent au bas de Québec, pour intercepter la navigation aux batimens de guerre qui y seraient ou qui y viendraient.

3o. La troième armee venant du lac Champlain pourrait s'incorporer les patriotes du District de Montréal; cette armee devant s'emparer de l'Ile aux Noix, de St. Jean, de Chambly, de Sorel, et des detachemens pénétrer jusqu'aux Trois-Rivieres, armant les patriotes de ce district, et y laisser dans la ville une force armée, pouvant opérer, au besoin, sur Montréal ou sur Québec.

La communication entre Champlain et les Trois-Rivières étend assurée, à Sorel et aux Trois-Rivieres couper toute communication par eau entre Québec et Montréal en fortifiant ces places, ensuite marcher à l'attaque de la ville de Montréal.

4o. La quatrième armée, au Haut-Canada, s'incorporerait les patriotes de cette province pour s'emparer de la communication des lacs, de Kingstown et de Toronto.

D'après cette tactique, en attaquant à la fois les anglais sur quatre points différens, Halifax, Quebec, Montreal et le Haut-Canada, ils seraient forcés d'opérer des diversions de leurs forces, de les affaiblir sur la: d'un autre côté, les Patriotes Canadiens et tous les amis de la liberte et de la justice, aidant les Américains, ces ennemis intérieurs pourraient aider puissamment, et le Canada ne tarderait pas à être libre et à se régénérer, et les américains finiraient enfin leurs glorieux travaux de l'émancipation de l'Amerique.

## À L'INDICATEUR.

Nouveau Zoïle, l'Indicateur de New-York du 28 janvier, s'est abandonné à une diatribe contre le Patriote Canadien.

Il lui est sans doute permis de s'armer de l'arme de la critique, la censure étant un des plus beaux apanages de la presse libre; mais certes, ce ne sont pas les critiques injustes, déplacées, plates ou violentes, qui font beaucoup de mal; les éloges prodigués sans discernement sont beaucoup plus nuisibles.

L'Aurore des Canadas parle au sujet de l'abolition de la langue française par un Mr. Cartwright. Nous avons reproduit son article, et dans le titre nous faisons remarquer que telle est l'opinion de ce journal; mais la mauvaise foi de l'Indicateur, ou l'ineptie de son rédacteur, le porte à nous attribuer l'écrit pour s'en servir comme son moyen d'attaque. Il a su profiter de notre annonce au public, qui déclare que nous en sommes à notre dernier numéro, pour nous attaquer là-dessus. Merci de la générosité! Bien lui en advient; car quelque soit la bonne opinion que le rédacteur de l'Indicateur puisse se former de ses grands talens et de ses précieuses qualités, nous ne sommes pas, nous, aveugles sur notre compte. Il ne doit pas ignorer qu'il y a peu de choses si parfaites qu'elles ne puissent se critiquer, et qu'enfin il est telle plume bien acérée qui sait repousser les fausses accusations et les injures.

Si, pour appuyer son assertion, dans aucune de nos feuilles, et surtout dans l'article incriminé, intitulé: "Appel à la France," au 25e numéro du Patriote Canadien, du 22 janvier, il peut citer de notre part, sans tronquer nos phrases, quelque chose qui puisse convaincre, comme il le dit "que nous avons flatté la Reine "d'Angleterre et son Parlement," qu'à cet effet nous avons eu recours "à des termes de mollesse et de soumission," nous nous déclarons vaincus; mais si, au contraire, il se trouve dans l'impossibilité de prouver les motifs de son avanie; si notre langage, bien connu de nos lecteurs, dément victorieusement sa proposition inopportune et sans fondement, alors nous le voyons au mépris que sait inspirer et que mérite un Zoïle et un calomniateur.

Nul doute que le rédacteur de l'Indicateur doive s'abstenir de traiter des points de politique pour lesquels il paraît être si étranger, que son article montre qu'il est si peu propre à discuter, et où sont venus s'échouer sa vanité, sa sottise et ses préjugés.

☞ Comme la publication de notre journal cesse d'aujourd'hui, nous prions messieurs les Éditeurs des journaux français dans les Etats-Unis de publier cette adresse à l'Indicateur de New-York, à moins que l'honneur de son rédacteur ne l'incite à se retracter et à reconnaître sa méprise.

---

Nous avons lu un nouvel article de l'Indicateur, du 30 janvier, au sujet des affaires du Canada. Nous sommes vraiment peinés de voir, qu'avec quelques vérités, il contient des erreurs, et d'autant plus nous le regrettons, qu'il serait à désirer, notre publication cessant, qu'un journal Français dans les Etats-Unis, instruit des affaires du Canada, voulût généreusement se charger de défendre la noble cause d'une colonie dont toutes les libertés ont été envahies et ont été indignement violées par une autorité oppressive et machiavélique.

Si les accusations de l'Indicateur contre l'ignorance, la superstition ridicule des Canadiens, etc. eussent été fondées sur des faits faux ou vrais, qui eussent demandé à être réfutés, nous nous serions fait un devoir d'y répondre; mais n'en étant pas ainsi, son article ne contenant que de vaines déclamations, nous nous contentons des remarques précédentes.

---

L'INDICATEUR, du 1 février, revient encore à la charge sur les affaires du Canada. Nous l'exposons aux yeux de nos lecteurs; ils pourront en juger: Bénévoles lecteurs, ayez pitié de lui!

"Nous sommes heureux d'avoir donné lecture à la question Canadienne qui avait trouvé jusqu'à ce jour, à New-York, de bien rares défenseurs. Nous avons encore quelques mots à dire aux Canadiens, en manière de conclusion: D'abord en nous emparant de la question de leur politique, nous nous sommes bien gardés de leur prodiguer l'encens; de leur dire que tout était pour le mieux du côté de la marche qu'ils avaient à suivre; qu'ils étaient en un mot, dans une bonne voie.—Non, notre intention étant de les défendre parce que leur cause est juste, notre premier devoir, en nous sondant, est de leur signaler les écueils qu'ils négligent d'éviter sur leur route, et cela, sans restriction, sans preambule adoucissant, avec toute la franchise qui convient en pareil cas; et puis, nos frères connaissent le vieux dicton: "*Qui bené amat, bené castigat.*" Donc, toutes les fois que nous les verrons trébucher, nous observerons le sol sur lequel ils marchent pour en découvrir les aspérités, et nous leur indiquerons, autant que faire se pourra, la maniere de le niveler. Certes, leurs prétentions sont justes, leur cause est fille du bon droit, et la providence ne permettra pas qu'ils restent long-temps dans une domination injuste, sous la plus horrible de toutes les dominations. Mais en regardant plus près de nous, nous voyons des obstacles matériels, et nous les leur indiquons afin qu'ils s'unissent pour les renverser. Il est beau d'espérer dans les secours d'en haut; c'est l'idée d'une grande ame; mais aussi, la première chose est de faire ses efforts pour rendre ces secours plus prompts et plus efficaces. Le clergé règne au Canada et sur les Canadiens: cela est vrai; mais quel est, quel sera toujours son but! Il est inutile que nous fassions nous-mêmes la réponse. Or, jamais on ne parviendra, avec une belle éloquence et de hautes et nobles pensées, à changer le cours de son influence. Il faut donc la détruire, si faire se peut, et rien n'est impossible à l'union sincère et au véritable patriotisme. La cause détruite, les effets tomberont d'eux-mêmes; viennent alors une circonstance heureuse, et tout sera fini."

Dans ce dernier article sur les affaires du Canada, il commence par verser l'injure et l'amertume sur les Canadiens, leurs chef, en les accusant de manque de patriotisme, d'être en proie à l'ignorance, à la soif aux rides des superstitions, et enfin de rien faire sans décence et sans frein, et il finit par l'article que nous venons de citer.

## LES PRISONNIERS POLITIQUES.

Qu'a fait le gouv. Thomson en faveur des prisonniers politiques depuis son arrivée au Canada?—Rien. Trois mois se sont écoulés depuis qu'il a pris les renes de l'administration, et la prison de Montréal est encore encombrée. Son unique occupation semble de n'avoir été que de faire passer son bill d'Union dans le parlement du Haut Canada! Est-il rien de plus injurieux à la province du Bas-Canada que de voir sa sœur cadette législater pour elle et lui dicter des lois!..... Ce bill d'Union passé à la faveur d'intrigues, sera une pomme de discorde pour les deux provinces, car tous les partis le rejetent.

Par l'inertie du gouverneur Thomson, les prisonniers gémissent dans les cachots, quelques-uns depuis deux ans, et plusieurs depuis plus d'un an, sans avoir pu obtenir leurs procès. De ce nombre se trouvent le capitaine Jalbert, l'hon. D. B. Viger, M. John Macdonnell, et un grand nombre d'autres citoyens pour qui l'amnistie n'a été d'aucun effet, puisqu'ils ont été incapables de fournir les cautionnemens à des montans exorbitans demandés par le procureur général.

À quoi veut en venir le chef de l'administration, par des procédés aussi rigoureux? Chacun se demande quand, et comment tout cela finira!... Il existe cependant encore des hommes assez aveugles, pour compter sur la bonne-foi du gouvernement anglais. Il faut plus que de l'entêtement pour y croire. Ces bonnes âmes espèrent encore!!!...

## PÉTITION CONTRE L'UNION DES CANADAS.

Dans le District de Québec une pétition a été dressée et arrêtée contre l'Union des Provinces, et pour le maintien de la constitution de 1791; elle a été exécutée triple, vu qu'elle s'adresse aux trois branches du parlement d'Angleterre, chaque signataire doit signer sur trois feuilles.

C'est sous la constitution de 1791 que la révolte a éclaté au Canada; les 92 Résolutions de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada ont été passées afin d'obtenir des réformes indispensables, et peut-on croire que maintenant, avec cette constitution défective, on pourra se procurer plus de garanties pour l'avenir qu'elle n'en procurait?

Que tous les Canadiens se pénètrent profondément de cette vérité: qu'ils n'ont à attendre de l'Angleterre qu'injustice, vexations et tyrannie. Ainsi, ils doivent donc tous ensemble ne former qu'un seul corps et agir en conséquence.

---

Extrait d'une lettre du District de Montréal:—

"..... Rien de nouveau dans notre malheureux Canada. Vous avez dû voir par le Canadien de Québec, qu'il se forme une opposition à l'union des deux provinces, et que cette opposition demande la Constitution de '91! Voyez-vous, c'est qu'il y a des gens qui ont l'âme assez basse (le nombre en est petit heureusement) pour vouloir encore s'adresser au gouvernement qui s'est abreuvé du sang de leurs compatriotes, sans parler des exiles.... Cette opposition, à ce qu'il paraît, sera soutenue de toute l'influence du clergé. Quand à ceux qui sont pour le bien-être et la liberté de leur pays, ils dédaigneraient de s'adresser au gouvernement anglais pour n'importe quelle demande. Ils attendent en silence que la justice de leur cause se fasse connaître. Croyez qu'il est encore en Canada de bons Canadiens!

Tout à vous. G. C.

---

Le Révd. Mr. Chartier, s'est embarqué à New-York, le 30 janvier, sur le vaisseau la Louise, qui a fait voile pour le Havre. Mr. Chartier doit se rendre à Paris, et de là à Rome. Son voyage en cette derniere ville a sans doute pour objet de se plaindre au saint siege de la conduite arbitraire que ses chefs ont exercé envers lui.

---

BILL JOHNSON.—À la dernière session de la cour de tournée des Etats-Unis, à Albany (N. Y.) le Héros des Mille-Iles, fut convaincu d'avoir transgressé la "*fameuse loi de neutralité*" en participant à l'expédition de French Creek, le 22 de Février 1838, et fut condamné à un an d'emprisonnement dans la prison d'Albany et à payer une amende de 5 piastres.

---

TEMPÉRATURE.—Nous avons ici un froid assez vif depuis quelques jours. Jusqu'à présent la température a été assez douce. Vers le milieu de janvier, le thermomètre exposé au vent du nord, est tombé à 17 degrés au-dessous de zero, encore ce froid, qui est le plus fort que nous ayons éprouvé, n'a duré qu'une journée. Dès le commencement de janvier, il est tombé assez de neige pour former d'excellens chemins d'hiver; il y en a maintenant de 12 à 18 pouces d'épaisseur. Grâce à la construction des voitures américaines, nous sommes ici exempts de ce qu'on nomme au Canada des *cahots* et des *pentes* qui y rendent toujours les chemins impratiquables, fatiguans, et même dangereux.

---

La cause du Dr. Holmes, a été argnée dernierement à Washington par l'hon. M. Van Ness. Le resultat n'est pas encore connu.

---

La compagnie de la navigation par la vapeur sur le lac Champlain s'occupe de la construction d'un autre steamer, à la Pointe Sheldorne, qui devra remplacer le Winooski, comme bateau traversier.

---

*Du Canadien de Québec.*

On attend du Haut-Canada le juge en chef Stuart pour l'ouverture de la cour qui commence le 1er. février.

## CORRESPONDANCE.

MR. L'ÉDITEUR,

Les journaux du Canada, ceux de Montréal surtout, ne sont remplis que d'articles en faveur de l'abolition des droits seigneuriaux. Le Morning Courier et le Herald attaquent, avec toute la fureur qu'on leur connait, les prêtres-seigneurs du Séminaire de Montréal. Ils les accusent de faire passer en pays étrangers la plus grande partie des revenus de la seigneurie de l'île, destinés à l'éducation des Canadiens et au soutien des pauvres. Le seul journal du Canada qui ait pris la défense des prêtres-seigneurs du séminaire, avance que leurs revenus annuels ne sont que de $32,000, tandisque par approximation, on ne peut douter qu'ils se montent, années communes, au moins à $100,000! À quel usage les Sulpiciens emploient-ils cette énorme somme? Il est difficile de le dire, puisque tout ce qui se passe dans cette maison est tenu dans le plus profond secret. Ils n'ont jamais rendu compte à qui que ce soit des sommes immenses qu'ils reçoivent et dont ils ne sont cependant que les administrateurs. Ces prêtres qui sont la plûpart étrangers au pays, désirent, sans doute, se ménager une retraite agréable, soit en France ou aux Etats-Unis, au cas de difficultés au Canada.

Il est notoire qu'en 1775 les prêtres du Séminaire prêterent des sommes considérables au gouvernement anglais, afin d'aider à repousser les Américains du Canada. En 1812 la somme de $24,000 fut aussi avancée au gouvernement, pour subvenir aux frais de la guerre. Ces sommes ne furent jamais réclamées!

C'est donc avec raison que les journaux du Canada se récrient contre la dilapidation de sommes aussi considérables, obtenues, en vertu d'anciennes lois, qui auraient dû être abolies depuis long-tems, en ce qu'elles sont nuisibles à l'homme industrieux comme au pauvre.

On sait que le gouvernement anglais vise depuis long-temps à s'emparer de la seigneurie de l'île de Montréal. Lord Gosford fit offrir au Séminaire une rente annuelle de $24,000, s'il voulait se désister de son droit à la seigneurie. Le séminaire refusa. Maintenant que ses droits sont contestés, il paraît, que le Séminaire, aide de l'évêque de Montréal, ont adressé dernièrement aux catholiques une circulaire par laquelle ils demandent une commu-